

# LANCEMENT DES PROJETS SOFIA ET NOUVEAUX SERVICES DE SANTE CEREBRALE POUR LA PREVENTION DE LA DEMENCE

Dossier de presse  
23 juin 2025

---



## Intervenants à la conférence de presse

**1. Accueil et introduction**

**Pr Panteleimon Giannakopoulos**, directeur général de l'Office cantonal de la santé

**2. Présentation du projet SOF/A**

**Pr Idris Guessous**, médecin-chef du Service de médecine de premier recours et responsable du Centre de l'innovation des HUG

**3. Présentation du projet Prévention démence**

**Pr Christophe Graf**, directeur médical adjoint et médecin-chef du Service de gériatrie et de réadaptation des HUG

**4. Conclusion politique**

**M. Pierre Maudet**, conseiller d'État en charge du Département de la santé et des mobilités

## Table des matières

|  |          |
|--|----------|
| <b>I. Une politique de santé centrée sur la prévention, l'innovation et l'accessibilité</b>  | <b>4</b> |
| <b>II. Projet SOFIA : application numérique interactive, utilisant l'intelligence artificielle, pour améliorer la gestion des maladies chroniques, promouvoir l'autonomie des patients et patientes et réduire les erreurs médicamenteuses</b> | <b>5</b> |
| A. Une opportunité d'information sur la santé  | 5        |
| B. 30 milliards de francs par année  | 5        |
| C. Améliorer sa qualité de vie   | 6        |
| D. SOFIA : une opportunité d'information sur la santé  | 6        |
| E. Soutien de l'Etat de Genève   | 7        |
| <b>III. Lancement de la prévention secondaire de la démence à Genève : 80% des seniors pourraient être concernés</b>   | <b>7</b> |
| A. Un tournant dans la prévention de la démence  | 7        |
| B. Le dBHS de Genève : un parcours préventif structuré   | 8        |
| C. Soutien de l'Etat de Genève   | 9        |

# I. Une politique de santé centrée sur la prévention, l'innovation et l'accessibilité

Face aux défis croissants liés au vieillissement de la population, à la progression des maladies chroniques et à la pression sur les ressources du système de santé, l'Office cantonal de la santé (OCS) déploie une stratégie résolument tournée vers l'anticipation, l'innovation et la justice sociale.

Cette approche s'inscrit pleinement dans les objectifs du Programme de législature 2023–2028, qui vise à renforcer les actions de prévention, à garantir un accès équitable aux soins et à investir dans des solutions concrètes pour améliorer durablement la santé de la population. L'OCS considère que la prévention ne peut plus être marginale : elle doit devenir un levier central d'efficience et de durabilité pour le système de santé.

Dans cette dynamique, le **secteur prévention et promotion de la santé (SPPS)** joue un rôle central dans le développement d'une santé publique active, équitable et durable. Il met en œuvre la promotion de la santé et une prévention à tous les niveaux : **primaire** (prévenir l'apparition des maladies), **secondaire** (détecter tôt et intervenir rapidement) et **tertiaire** (limiter les complications ou les rechutes). Organisé autour de neuf grands axes et décliné en 64 actions, le plan PSP 2024–2028 du SPPS répond aux grands défis sanitaires contemporains : vieillissement de la population, maladies chroniques, inégalités sociales de santé, vulnérabilités psychiques, précarisation des conditions de vie, ou encore dégradation de l'environnement.

L'un de ses objectifs majeurs est de **renforcer les compétences en santé de la population**, afin de permettre à chacune et chacun de **devenir acteur ou actrice de sa propre santé**. Cela implique un accompagnement vers une meilleure compréhension des enjeux de santé, une capacité à faire des choix éclairés, et un accès facilité à des ressources fiables et adaptées.

Le SPPS soutient de nombreuses actions de **sensibilisation, d'information, de formation** et de **renforcement de l'autonomie en santé**, en s'appuyant sur les milieux de vie. Cette approche transversale vise à agir concrètement sur les déterminants de santé tout au long de la vie.

Dans le cadre d'un système de santé performant et tourné vers l'avenir, à travers un de ses axes de développement le SPPS œuvre spécifiquement à intégrer davantage la prévention dans le réseau de soins en soutenant : la prévention en pratique clinique, le développement d'outils de repérage précoce, l'amélioration de l'accessibilité pour les publics vulnérables, et le renforcement des synergies avec les professionnels de premier recours, les hôpitaux, les soins à domicile et les structures communautaires. Cette approche partenariale permet d'agir en amont, de mieux coordonner les interventions et de réduire les hospitalisations évitables, tout en renforçant l'efficience du système de santé.

Les projets présentés aujourd'hui, le programme de prévention de la démence et l'application *SOFIA* pour les personnes atteintes de maladies chroniques illustrent cette vision. Tous deux traduisent une même ambition : agir en amont de la maladie ou de ses complications, renforcer l'**autonomie** des individus dans la gestion de leur santé, **répondre aux besoins réels** d'une population vieillissante et mobiliser les outils numériques au service d'un système plus personnalisé, accessible et préventif. En soutenant ces initiatives, le Canton de Genève fait le choix d'une santé publique active, partenariale et ancrée dans les réalités sociales et médicales de sa population.

## **II. Projet *SOFIA* : application numérique interactive, utilisant l'intelligence artificielle, pour améliorer la gestion des maladies chroniques, promouvoir l'autonomie des patients et patientes et réduire les erreurs médicamenteuses**

Grâce à un financement du Département de la santé et des mobilités de l'État de Genève, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), la HEG-Genève et la Fondation Net-Care.CH développent le projet *SOFIA*. Objectif : mettre à disposition du public une application web mobile, dotée notamment d'un chatbot (agent conversationnel en ligne), pour la promotion et l'éducation à la santé, la prévention et la gestion des maladies chroniques. Ce financement permettra, d'ici 2026, de tester l'outil auprès de 1 600 personnes souffrant de trois pathologies chroniques. En Suisse, environ 2,2 millions de personnes souffrent d'une ou plusieurs maladies chroniques exigeant la prise de médicaments, le plus souvent à vie. Les maladies chroniques représentent 80% du coût du système de soins et 75% de la mortalité globale.

### **A. Une opportunité d'information sur la santé**

La promotion de la santé et la prévention des maladies sont les piliers d'un système de santé durable et engagé dans sa mission d'améliorer à long terme la santé de la population. Aujourd'hui, les patientes et patients deviennent de plus en plus actrices et acteurs de leur santé. Or, dans un système surchargé et avec une augmentation de la prévalence des maladies chroniques, ces personnes se retrouvent souvent sans réponse à leurs questions. Elles se tournent ainsi trop souvent vers de l'information en ligne non vérifiée. Celle-ci est potentiellement dangereuse, car elle peut conduire à de mauvaises prises en charge, une désinformation et un cercle vicieux d'engorgement du système de soins.

### **B. 30 milliards de francs par année**

En Suisse, environ 2,2 millions de personnes souffrent d'une ou plusieurs maladies chroniques exigeant la prise de médicaments, le plus souvent à vie. Les patientes et

patients se retrouvent très souvent avec une information lacunaire sur les traitements et sur l'importance de l'adhésion à ces derniers. Des erreurs dans la prise de médicaments qui conduisent à une baisse de la qualité de vie, des complications, des hospitalisations, du gaspillage, à un impact sur l'environnement et ont des coûts évalués par PharmaSuisse à quelque 30 milliards de francs par année.

### **C. Améliorer sa qualité de vie**

Aujourd'hui des solutions innovantes utilisant des outils numériques et l'intelligence artificielle représentent une opportunité inédite pour donner accès à de l'information vérifiée et personnalisée et favoriser l'autogestion de sa santé. D'autre part, une prise de conscience des opportunités d'actions préventives et un accompagnement dans le suivi des maladies et des traitements peuvent renforcer les changements de comportement et améliorer la qualité de vie.

### **D. SOFIA : une opportunité d'information sur la santé**

SOFIA est une application web comprenant des solutions fondées sur l'intelligence artificielle qui vise à améliorer la prévention de la survenue et de la récurrence des maladies chroniques, leur prise en charge et leur gestion. Par le biais d'un chatbot, elle fournit des connaissances aux patientes et patients qui peuvent ainsi mieux gérer leur santé et leur maladie. Elle encourage l'éducation à la santé et la prévention des maladies. Elle améliore la gestion des traitements médicamenteux.

Les chatbots sont des outils de larges modèles de langage (LLM) qui traitent de larges bases de connaissances pour donner des réponses interactives. Ils ont l'avantage d'utiliser des systèmes très performants pour rendre l'information simple et accessible. Le chatbot s'appuie notamment sur les connaissances du Service de médecine de premier recours, transformées en langage naturel, ainsi que sur des références scientifiques mondiales. Ces sources médicales reconnues et mises à jour de façon régulière assurent la précision et la pertinence des réponses. Le chatbot, accessible via l'application NetHealth, offre une grande interactivité aux utilisateurs et utilisatrices. Il bénéficie de l'expérience du Service de médecine de premier recours des HUG dans le développement de ces outils ([www.rafael-postcovid.ch](http://www.rafael-postcovid.ch), [conflAnce](#)).

Pour faciliter la gestion des traitements médicamenteux et éviter les erreurs de prises, SOFIA propose des pochettes-doses dont la préparation individualisée est assurée par un robot en fonction de la prescription médicale. Celles-ci sont livrées au domicile du patient ou de la patiente. L'application envoie un message à la personne sur son téléphone mobile pour lui rappeler ses prises. Elle scanne alors le code de la pochette, ce qui ouvre une boîte de dialogue avec le chatbot pour d'éventuelles questions. Ces échanges sont utiles pour comprendre les difficultés rencontrées et l'adhésion au traitement, ainsi que pour proposer des solutions y remédiant.

SOFIA propose également des challenges aux utilisateurs et utilisatrices visant à améliorer leurs connaissances et à favoriser des comportements et habitudes bons pour la santé.

A terme, SOFIA offrira aux utilisateurs et utilisatrices la possibilité de dialoguer avec d'autres patientes et patients souffrant de la même pathologie et de prendre connaissance des nouveautés relatives à la prise en charge de leur maladie et de leur vie quotidienne.

L'application ambitionne de réduire les complications évitables, les hospitalisations inutiles et les coûts de la santé tout en améliorant la qualité de vie des patients et patientes.

« Il est aujourd'hui essentiel de travailler à développer des outils, permettant une gestion plus intelligente et efficiente des maladies chroniques, en s'appuyant notamment sur l'intelligence artificielle. Les partenaires publics et privés du Canton de Genève, de par leurs ambitions à innover et à transformer positivement le système de santé, en sont des acteurs clés », précise le Pr Idris Guessous, médecin chef du Service de médecine de premier recours et responsable du Centre de l'innovation des HUG.

#### **E. Soutien de l'Etat de Genève**

Le Département de la santé et des mobilités finance ce projet. Il permettra de tester dès cet été la plateforme sur un grand nombre d'usagères et d'usagers en vue de sa mise en ligne à la population prévue pour 2029 en cas de succès.

### **III. Lancement de la prévention secondaire de la démence à Genève : 80% des seniors pourraient être concernés<sup>1</sup>**

Grâce à un financement du Département de la santé et des mobilités de l'État de Genève, le Centre de la mémoire des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) inaugure un *Service ambulatoire de santé cérébrale pour la prévention de la démence (dBHS – Brain Health Service for the prevention of dementia)*. Ce programme innovant s'adresse aux personnes âgées de 50 à 80 ans qui sont autonomes dans leur vie quotidienne, mais souffrent d'un déclin de la mémoire ou ont des antécédents familiaux de démence (parents ou frères et sœurs). Il propose d'abord un bilan de la mémoire, suivi d'une évaluation d'une vingtaine de facteurs de risque, puis d'une discussion personnalisée autour du profil de risque et, le cas échéant, des interventions personnalisées pour réduire le risque.

#### **A. Un tournant dans la prévention de la démence**

Le concept des *Brain Health Services for the prevention of dementia* (dBHS) représente une évolution majeure dans la prise en charge du vieillissement cérébral. Il a été défini par une task force internationale dirigée par le Centre de la mémoire de Genève et publié en 2023 dans [The Lancet Regional Health](#). L'objectif est d'apporter une solution aux personnes qui, bien qu'étant totalement autonomes, constatent que leur mémoire n'est plus la même que lorsqu'elles étaient plus jeunes, ou qui s'inquiètent de développer une démence ou la maladie d'Alzheimer.

---

<sup>1</sup> Les personnes sans démence ou déficit cognitif représentent 80% des adultes de plus de 65 ans.

Ce modèle a été consolidé lors de deux Conférences internationales tenues à Genève en 2020 et 2024, réunissant des spécialistes de la démence de toute l'Europe. Actuellement, le modèle genevois de dBHS est en cours de déploiement dans plus de 10 hôpitaux en Europe.

## **B. Le dBHS de Genève : un parcours préventif structuré**

Le programme genevois s'adresse en priorité aux habitants du canton dont l'âge se situe entre 50 et 80 ans, présentant une plainte subjective de mémoire ou des antécédents familiaux de démence.

Au niveau clinique, le parcours des participants et participantes à ce programme se déroule en six étapes :

- 1. Evaluation initiale** : visite médicale avec collecte de données démographiques de base, antécédents médicaux, examens physique et neurologique, tests cognitifs de dépistage.
- 2. Examens approfondis** : tests approfondis de la mémoire et des autres fonctions cognitives (langage, attention, etc.) et IRM cérébrale ciblée.

Si l'évaluation initiale et les examens sont encourageants, la personne n'a pas de mesures particulières à adopter autres que les recommandations habituelles de santé publique. Si elle montre des signes avant-coureurs de maladie, elle est invitée à poursuivre le parcours dBHS (étapes 3 et suivantes). En cas de détection d'une atteinte cognitive, elle est intégrée dans le parcours déjà existant au Centre de la mémoire pour les patients et patientes. Ces deux premières étapes sont remboursées par l'assurance de base.

- 3. Évaluations des facteurs de risque** : visite avec une ou un professionnel de la santé formé spécifiquement pour évaluer la présence des facteurs de risque de démence liés aux habitudes de vie et aux maladies chroniques, et prise de sang pour détecter les gènes de risque et les biomarqueurs sanguins de la maladie d'Alzheimer.
- 4. Examens complémentaires si nécessaire** : dans les rares cas où les résultats des biomarqueurs sanguins sont non concluants, il pourra être proposé une TEP (tomographie par émission de positons) cérébrale ou une ponction lombaire pour l'analyse du liquide céphalo-rachidien.

Les deux points précédents permettent d'identifier les personnes à haut risque et de les inclure dans le programme de prévention (étapes 5 et 6). Les autres peuvent adopter les recommandations habituelles de santé publique.

- 5. Discussion sur le niveau de risque** : un cadre à la fois sécurisant et informatif est mis en place pour expliquer la démence et le risque individuel à l'aide d'une application mobile enrichie d'infographies. La personne est invitée à exprimer sa perception du risque, à en explorer les implications, et à décider si elle souhaite connaître son niveau de risque personnalisé. Cette démarche vise à renforcer la compréhension, à offrir un soutien émotionnel et à encourager des choix de prévention éclairés.

- 6. Une prévention personnalisée** : pour les participantes et participants identifiés comme étant à haut risque, une intervention axée sur plusieurs domaines est mise en place, incluant entraînement cognitif, programme d'activité physique, renforcement des interactions sociales, suivi cardio-vasculaire individualisé, conseils nutritionnels personnalisés.

Après 12 mois, une nouvelle évaluation est proposée afin de déterminer si une réduction du risque est avérée.

Les étapes 3 à 6 sont majoritairement financées par l'État.

« Il ne faut pas attendre d'oublier le nom de nos enfants avant d'agir, le soin du cerveau et de la mémoire n'attend pas le nombre des années. » indique Pr Giovanni Frisoni, directeur du Centre de la mémoire et professeur en neurosciences cliniques à l'Université de Genève

### **C. Soutien de l'Etat de Genève**

Le Département de la santé et des mobilités finance ce projet. Il réaffirme ici son engagement pour une santé publique innovante et sociale, axée sur la prévention.